



Bienvenue au

PMEDP Info-Flash

Ce moyen de communication est distribué mensuellement à travers Internet aux Unités de Coordination Nationale, aux Représentations de la FAO, à DFID, au Département des Pêches de la FAO et aux personnes intéressées par les activités du PMEDP.

L'objectif premier du **PMEDP Info-Flash** est de mettre à la disposition des 25 pays participants des informations factuelles sur le Programme.

N'hésitez pas à contacter le PMEDP pour nous informer d'événements qui ont lieu dans votre pays

La reproduction et la distribution de ce document sous forme électronique ou sur support papier sont encouragées.

[Pour contacter le PMEDP par Internet](#)



Visitez notre Site Web:
www.sflp.org

Burkina Faso - La préparation d'un Guide sur les concessions de pêche en cours...

L'expérience du groupe de pêcheurs Wramba dans la communauté de pêche de Moussodougou (Province de Comoé) au Burkina Faso a contribué à mettre en évidence les questions à aborder si l'on veut réduire les conflits résultant des concessions des plans d'eau. L'UCN du Burkina Faso a demandé l'appui du PMEDP pour la production d'un manuel simplifié. L'objectif est d'aider les pêcheurs à mieux comprendre le concept de droit aux concessions et comment ils pourraient s'organiser pour en bénéficier. La première phase de l'activité a commencé par une étude visant la promotion d'une meilleure compréhension des décrets et réglementations administratifs sur les concessions des plans d'eau.

L'étude a été dirigée par un consultant national en étroite collaboration avec l'UCN et la communauté. Leurs moyens d'existence, et particulièrement les structures sociales et les stratégies, furent les premiers aspects analysés. Les différentes causes et les types de conflits qui pourraient découler de l'accord des concessions spéciales aux plans d'eau ont été ensuite identifiés. Enfin, les différentes étapes de négociations pour résoudre ces derniers ont été analysés. L'impact des politiques, réglementations et structures sur les moyens d'existence de la communauté a été également examiné et évalué pour tirer

des leçons qui pourraient informer le processus de décentralisation.

Une conclusion majeure de cette activité a été la nécessité d'éviter toute ambiguïté dans la formulation des textes législatifs et des réglementations qui régissent les concessions de pêche. Ceci a été jugé prioritaire si les conflits au sein des différents groupes devaient être évités. Les termes des concessions devraient également responsabiliser les acteurs pour la protection des zones réservées, et promouvoir le concept de cogestion. Sur le plan social, on a toutes les raisons de croire que l'adoption des concessions de pêche par les communautés locales contribuera à l'amélioration de leur situation économique, et à appuyer le développement durable. Ceci à son tour contribuera à orienter les stratégies et politiques nationales de développement rural décentralisé.



Un atelier de production de filets de pêche en pleine activité au Burkina Faso

... Visite d'échange au Niger

Du 21 au 27 avril, une délégation de 6 pêcheurs des petits et moyens cours d'eau de la Vallée de Kou, Tounoura, Boalin, Kokologho, Sandogo et Ramitenga au Burkina Faso, conduite par deux responsables de l'UCN, ont effectué une visite d'échange à leurs confrères du Niger.

La mission a démarré par une réunion entre les deux délégations des UCN afin de discuter des activités passées et présentes, et en particulier des modules de formation utilisés dans les projets d'auto-promotion du Niger et leur stratégie de mobilisation de fonds. Ceci a été suivi de visites à Niamey de l'usine de production d'aliments de poisson, où des responsables leur ont fourni des informations détaillées sur les matières premières utilisées, les coûts de production, les prix et les débouchés de distribution et de vente. Ils ont également visité un bassin privé de pisciculture et un complexe de production et de vente d'alevins de 30 bassins (station de SONA) géré par l'ONG ADA. La dernière partie de l'échange a consisté en une visite au projet communautaire de Tafouka où, après une visite de courtoisie au chef de l'administration locale, ils se sont rendus accompagnés de deux responsables du Département de l'Environnement de Birni N'konni ainsi que des responsables de l'UCN du Niger.

Avant leur départ, les pêcheurs ont tenu une session de restitution pour revoir toutes les informations recueillies, leurs observations et les actions à entreprendre dès leur retour. Les actions les plus importantes sont : (i) la reproduction de l'expérience très intéressante des bassins de pisciculture ; et (ii) l'organisation de réunions de restitution afin de partager leur expérience avec leurs pairs.

Nigeria – Perspectives d'inclusion de l'AMED et du CCPR dans les programmes de deux instituts supérieurs de pêche

L'UCN du Nigeria travaille sur une proposition visant à inclure l'Approche des Moyens d'Existence Durables (AMED) et les principes du Code de Conduite pour une Pêche Responsable (CCPR) dans les programmes de deux Instituts Supérieurs Fédéraux de Technologie de Pêche en eau douce à New Busa et Doro-Baga (Nord). Cette proposition découle du fait que la direction de l'Institut Nigérien de la Recherche sur la Pêche en Eau Douce (Nigerian Institute for Freshwater Fisheries Research (NIFFR) qui coordonne ces deux collèges, a pris conscience de l'importance et du potentiel de l'AMED et du

CCPR pour la promotion du secteur des pêches dans le pays. E. Okafor (consultant national) et M. Ovie (membre de l'UCN et Directeur du NIFFR) se sont rendus à l'Unité de Support Régional (USR) à Cotonou du 6 au 9 mai. L'objet de cette visite était de passer en revue la documentation et le matériel pédagogique existant et de rassembler les informations complémentaires nécessaires pour mener à bien une analyse approfondie des incidences de cet exercice sur les programmes des écoles.

L'équipe a discuté de la faisabilité de cette proposition avec l'USR et a consulté la documentation pertinente sur ces thèmes à la bibliothèque du PMEDP. Les informations rassemblées seront exploitées pour concevoir et mettre au point un contenu de cours sur l'AMED et le CCPR qui fera mention plus particulièrement des expériences nationales acquises dans les projets et programmes basés sur l'AMED (p.e. le projet DFID JEWEL dans l'Etat de Jigawa et projets du PMEDP dans les Etats de Kano, Borno, Delta et Cross-River).

L'incorporation de ces cours dans les programmes des Instituts supérieurs constitue une opportunité exceptionnelle de renforcer et soutenir les efforts déployés par le PMEDP dans la promotion de l'utilisation des principes de l'AMED et du CCPR dans les activités de développement visant à réduire la pauvreté dans le pays. En outre, les autres cours et programmes ponctuels dispensés par les deux institutions pour les cadres des pêches et d'autres organisations concernées feront en sorte que des spécialistes nationaux de haut niveau en matière de pêche, des décideurs et les secteurs apparentés se familiarisent davantage avec l'AMED et le CCPR. Cet exercice pourrait déboucher sur d'autres possibilités de reproduction de l'expérience dans d'autres secteurs et institutions du pays.

L'équipe est donc retournée au Nigeria, où elle va discuter des modalités d'intégration de l'AMED et du CCPR dans les programmes des instituts supérieurs avec les autorités nationales compétentes et les partenaires au développement (Bureau national du DFID et le personnel de projet, formateurs formés par le PMEDP, etc). Ceci débouchera sur l'élaboration d'un contenu de cours détaillé qui sera validé lors d'un atelier à organiser ultérieurement.

Tchad – Démarrage de la formulation du Projet Pilote sur les questions après-capture

Les équipes nationales de formulation des quatre pays sélectionnés pour mettre en œuvre le Projet Pilote sur les questions après-capture (Tchad, Cameroun, Sénégal et Gambie) ont effectué un travail de terrain préliminaire dans leurs pays respectifs afin de cartographier la pauvreté et identifier les activités des communautés de pêche en collaboration avec les bénéficiaires. L'Equipe de formulation nationale du Tchad, comprenant B. Barka (Coordonnateur National), M. Bairou (Chargé des opérations de l'UCN), M. Boulbaye, M. Oumadji, M. Dara, K. Haroun (organisation socioprofessionnelle) et M. Malgueteng (ONG Apibase), a accueilli l'équipe de formulation du Projet pilote du 1^{er} au 10 mai 2003.



Une femme travaille sur un champ de manioc dans une communauté de pêche (Fleuve Chari, Tchad)

Ils ont commencé par une visite

de terrain aux 5 communautés sélectionnées pour participer au projet pilote, à 120 km au nord-est de N'djamena. Après une session de restitution des résultats du travail de terrain effectué par l'équipe nationale du projet pilote, les bénéficiaires ont été invités à identifier leurs priorités. La grande priorité des communautés dans la zone du Lac (Karal, Karga, Métériné) est le besoin de fours de fumage amovibles afin d'aider les transformatrices à faire face aux fréquentes inondations de leur zone de travail. Il a été constaté que les autres communautés le long du fleuve Chari (Mani et Mara) ont déjà une stratégie de diversification des moyens d'existence bien développée, avec la culture du manioc sur le peu de terres disponibles. Néanmoins, un sac de 80 kg de manioc ne rapporte qu'environ 2.000 FCFA, et leur priorité est donc d'avoir accès à davantage de terres et d'appuis pour commercialiser leur poisson et leurs produits agricoles.

Avant l'élaboration du cadre logique du projet pilote, l'équipe de formulation a rendu visite à un certain nombre de partenaires potentiels afin de s'entretenir avec eux et obtenir davantage de renseignements sur leur niveau d'engagement dans le projet pilote. Les organisations suivantes: *Projet d'Appui aux Services Agricoles et aux Organisations de Producteurs (PSAOP)*, *Programme d'Appui au Développement Local (PROADEL)*, *Associazione di Cooperazione Rurale en Africa e America Latina (ACRA)*, *Union Régionale des Coopératives d'Epargne et de Crédit (URCOOPEC)* et le "*Programme de réinsertion*" financé par la FAO, ont toutes confirmé leur collaboration. Une réunion de restitution a été organisée par la suite pour présenter le cadre logique aux représentants des 5 communautés visitées et recueillir leurs observations. Les questions soulevées concernent notamment le financement pour l'achat d'équipements de communication (motos, téléphones portables, etc.), l'organisation de la formation et le problème d'accès à la terre.

Bénin – Un atelier du FIDA axé sur l'AMED

Un atelier de formation a été organisé à Cotonou du 12 au 16 mai 2003 pour le personnel de terrain et les consultants du Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA) en Afrique de l'Ouest. L'objectif était de permettre aux participants d'acquérir une compréhension approfondie des principes directeurs de l'AMED, et de déterminer son applicabilité spécifique pour améliorer la conception des programmes du FIDA dont l'objectif et l'approche sont similaires à ceux du PMEDP. A la demande du Directeur du département Afrique du FIDA, la contribution de l'USR a consisté à faire connaître à l'atelier son expérience dans l'utilisation d'outils AMED participatifs et de genre.

L'atelier a réuni certains personnels de terrain, des consultants et des représentants des institutions partenaires à Cotonou. Il a été financé par le Fonds Complémentaire pour l'Apprentissage et le Diagnostic des Moyens d'Existence Durables, appuyé par le DFID. L'atelier a été facilité par un consultant international, M. Trudel, avec l'appui du Conseiller Technique du FIDA sur l'AMED.

Une attention particulière a été accordée aux contextes de vulnérabilité et aux environnements politiques et institutionnels qui ont une incidence sur les stratégies de moyens d'existence des communautés. Des exposés formels, des lectures individuelles, des discussions de groupe, et des sessions de recherche de solution des problèmes et de restitution ont été organisées afin de rendre les activités plus vivantes. Cet atelier

hautement participatif a permis aux participants de travailler et de s'instruire ensemble en échangeant leurs expériences de terrain acquises à partir de missions de conception et de supervision.

Il est à espérer que les participants utiliseront les principes de l'AMED afin d'améliorer les projets du FIDA et que, ce faisant, ils contribueront à améliorer la perception de l'Approche Moyens d'Existence Durables auprès des agences de développement.

Sao Tome & Principe – Leçons tirées et plans pour le futur

Le projet de la communauté de pêche de Angolares arrive bientôt à son terme. Ce projet communautaire a aidé à améliorer les organisations dans les débarcadères et à renforcer les capacités organisationnelles des pêcheurs de Angolares en général et des mareyeurs et transformateurs de poisson en particulier. L'UCN a récemment organisé une réunion de restitution avec cette communauté afin de communiquer les résultats du projet.

Une des principales retombées positives du projet identifiées par la communauté est sa plus grande prise de conscience de l'importance de l'organisation dans les efforts de développement local, et une meilleure compréhension de ce qui entre en ligne de compte pour gérer une structure à base communautaire fonctionnelle, efficace et capable d'influencer les décideurs. Grâce au programme d'alphabétisation des adultes, les pêcheurs ont acquis la capacité de participer de façon plus active à d'autres programmes de formation et de se lancer dans des projets plus ambitieux à titre individuel ou collectif.

Le succès de cette activité appuyée par le PMEDP à Angolares a incité le gouvernement à poursuivre ce projet et à le reproduire dans d'autres communautés à travers le pays. Rassurées par la réponse positive du Gouvernement, ainsi que par l'appui d'ONG et d'autres partenaires au développement pour cette activité générée localement, les communautés de pêche d'Angolares ont été encouragées à aller de l'avant dans leurs efforts d'auto-développement. Dans ce cadre, une série d'évaluations participatives ont été réalisées à St^a Catarina, Praia Campanha no Principe et Gieppa e Loxinga (nord-est de Sao Tome), et leurs plans d'action communautaires sont en cours d'élaboration. Des plans sont également en cours de préparation pour mener une évaluation participative dans les communautés de pêche de Messias Alves, Neves et Ribeira Afons (sud-est de Sao Tome).

Une réunion a été organisée avec l'ONG MARAPA qui a joué un rôle actif dans le projet communautaire d'Angolares, pour examiner et s'accorder sur les domaines où elle pouvait apporter son appui pour la réalisation d'activités futures. L'UCN a également pris des contacts et prévu des réunions avec les Ministères de l'Education, des Ressources Naturelles, de la Santé et d'autres ONG afin de solliciter l'appui au cofinancement ou la mise en œuvre de nouveaux projets communautaires qui résulteraient des évaluations



A la fin du projet communautaire, les transformatrices de poisson d'Angolares espèrent un avenir meilleur

participatives. Ces efforts visant à mobiliser des appuis constitueront également des ouvertures pour une plus grande promotion du PMEDP et de ses activités dans le pays.

Sénégal – Appui aux communautés déplacées ...

Le PMEDP apportera une assistance aux communautés de pêche autour du Parc de Djoudj qui organiseront la commercialisation directe de poisson frais et transformé, et diversifieront leurs moyens d'existence. Les sept communautés qui bénéficieront de cette activité (Débi, Tiguette, Rhone, Diadium I, Diadium II, Diadium III, et Fourarate) ont été déplacées de leurs terres traditionnelles lorsque la zone du Parc de Djoudj a été délimitée en 1995. Ces communautés ont alors bénéficié d'un plan d'aménagement de 5 ans (1995-2000) de l'Union Mondiale pour la Nature (UICN) et des institutions de développement des Pays-Bas et d'Allemagne. L'appui actuel du PMEDP vise plus particulièrement à les aider à consolider les résultats des efforts précédents qui sont très encourageants.

Dans le cadre de cet appui, les pêcheurs seront formés aux principes fondamentaux de commercialisation et en techniques d'engraissement des animaux d'élevage. Leurs capacités d'organisation seront également renforcées. Le Comité restreint de gestion communautaire et l'organisation faîtière recevront un appui pour le renforcement de leur système de communication. En gérant eux-mêmes la commercialisation de leurs produits, ils n'auront plus besoin des services d'intermédiaires, et l'engraissement des animaux en tant que stratégie alternative de moyens d'existence créera des emplois. L'accroissement de revenu généré par ces activités devrait les aider à mettre sur pied un système d'épargne qui permettra de réduire leur vulnérabilité aux événements imprévus. Les activités du projet devraient entraîner également une considérable réduction de l'exploitation illégale des ressources naturelles du Parc par les pêcheurs, et donc la réduction des conflits entre les communautés et les administrateurs du Parc. Ce projet s'étale sur une durée de 12 mois.

... Conférence FMRA 2003

Le PMEDP était représenté à la seconde conférence triennale du Forum Mondial sur la Recherche Agricole (FMRA) qui s'est tenue à Dakar, Sénégal, du 22 au 24 mai 2003. Le FMRA est une initiative permettant de faciliter et de promouvoir les partenariats entre les parties prenantes concernées par la recherche agricole et le développement à travers le monde entier. Il jouit d'un appui financier des partenaires suivants: Union Européenne (UE), FAO, FIDA, Banque Mondiale, Italie, Grande Bretagne, Hollande, Danemark, Canada, France et Allemagne, entre autres.

L'objectif de la conférence de Dakar était de passer en revue les activités passées et présentes entreprises par le FMRA depuis sa première réunion à Dresde, Allemagne, en 2000, pour réfléchir sur les actions futures, et redéfinir le rôle du secrétariat du FMRA. Les participants à la conférence ont reconnu que le développement ne devrait pas uniquement être focalisé sur les activités de production, mais également s'attaquer aux problèmes sociaux des communautés (par exemple, la santé et l'éducation), et associer d'autres secteurs tels que l'élevage, les eaux et forêts, la pêche, etc. Outre ces constats qui faisaient partie des recommandations de la conférence, le Secrétariat du FMRA a également été invité à promouvoir des approches basées sur la demande à partir d'initiatives locales et l'apprentissage sur le terrain, en insistant plus particulièrement sur les politiques en faveur des plus démunis, la lutte contre la pauvreté et les actions en matière de

sécurité alimentaire, ainsi qu'un réseau mondial de communication afin de pouvoir échanger des expériences, tout ceci ayant un lien direct avec l'approche du PMEDP. Une des principales conclusions de la conférence était donc une modification de l'approche qui devra être moins pilotée par la recherche et être plus holistique.

Guinée Bissau – *Nouveau Coordonnateur National*

Un nouveau Directeur de la pêche artisanale a été nommé par le gouvernement Bissau-guinéen. Il s'agit de M. P. Baranção qui remplace M. D. Balde au poste de Coordonnateur National de l'UCN de Guinée-Bissau. Ce changement qui intervient après 3 années d'existence du PMEDP constitue un défi majeur pour le nouveau Coordonnateur National. Le PMEDP lui souhaite plein succès à son nouveau poste.

Manifestations à venir

- La réunion des Coordonnateurs nationaux se tiendra du 7 au 10 juillet 2003 à Cotonou; les Coordonnateurs auront l'opportunité de discuter du progrès et des réalisations avec la mission d'évaluation à mi-parcours du PMEDP.

Nouveaux projets communautaires

- **Niger:** un projet d'appui institutionnel en Information/Education/Communication (IEC) a été approuvé pour la communauté de pêche de Tafouka.